



**LGV Tours < Bordeaux – Lettre à François Fillon :
Alain Rousset et Alain Juppé lui demandent de procéder
au plus tôt à la mise en compétition des concessionnaires**

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, **et Alain Juppé**, maire de Bordeaux, **viennent d'écrire une lettre à François Fillon**, premier ministre, **concernant le lancement de la seconde et dernière phase de mise en compétition des concessionnaires pour le tronçon Bordeaux - Tours de la future LGV Sud Europe Atlantique.**

Le blocage de cette étape retarde d'autant le démarrage des travaux de cette LGV, premier chantier d'une telle ampleur en Europe, qui contribuera à **la création de 100.000 emplois-an** pendant sa période de construction et représente donc un atout majeur à la relance de l'économie. **Il est incompréhensible qu'un tel projet**, inscrit en priorité dans le Grenelle de l'Environnement et qui va contribuer à l'engagement de la France en matière de réduction des gaz à effets de serre, **soit encore différé.**

« La prochaine étape de la réalisation de la LGV Sud Europe Atlantique, outil d'aménagement et de développement durables du Sud-Ouest de la France, est toute entière suspendue à l'autorisation de l'État de lancer la mise en compétition des concessionnaires pour la LGV Bordeaux – Tours » expliquent les deux élus.

La lettre dans son intégralité :

« Monsieur le Premier ministre,

A ce jour, la seconde phase de la procédure de mise en compétition des concessionnaires pour la LGV Bordeaux – Tours n'a pas été lancée par Réseau Ferré de France, qui attend l'autorisation du Gouvernement.

Nous tenons, par ce courrier, à affirmer une fois encore la détermination en faveur de la réalisation rapide de la LGV Sud Europe Atlantique, un projet majeur pour la cohésion du territoire national et l'attractivité de nos territoires.

La LGV Sud Europe Atlantique fait partie intégrante du Grenelle de l'Environnement et des engagements européens de réduction des gaz à effets de serre, puisqu'elle constitue un formidable outil au service du report modal des trafics de voyageurs, comme de marchandises, de l'aérien et du routier vers le ferroviaire.

La LGV Sud Europe Atlantique est également un outil de cohésion territoriale fondamental : elle permettra de désenclaver des régions et de réduire considérablement leur éloignement des centres de décision nationaux et européens.

Mais surtout, les travaux de réalisation de la section Tours – Bordeaux représentent le plus important projet ferroviaire en cours et constituent un atout majeur pour la relance de l'économie : d'un montant estimé à 7 140 millions d'euros courants, elle représente près de 100 000 emplois-an pendant la période de construction, près de 1.000 emplois directs permanents (gestion des infrastructures et activités de transport) et entre 5.800 et 8.500 emplois indirects permanents. Il s'agit du plus grand chantier de travaux publics programmé actuellement en France.

A cet égard, il serait impensable que la France ne positionne pas ce chantier sur l'appel à propositions de 500 millions d'euros ouvert par la Commission européenne dans le cadre de son plan de relance afin de lancer les travaux des projets RTE-T comme « l'axe ferroviaire à grande vitesse du Sud-Ouest de l'Europe » d'ici 2010. Le contexte plaide donc pour l'accélération du projet.

Pourtant, l'absence d'avancées dans la procédure de mise en compétition retarde la réalisation de la LGV Sud Europe Atlantique, et ainsi, les retombées positives que nous en attendons.

Or, ce retard ne peut être légitimement justifié par le blocage du protocole d'intention relatif au financement. En effet, le plan de financement définitif de Bordeaux – Tours, malgré les efforts d'investissements d'ores et déjà acceptés et actés par les collectivités, ne pourra être achevé qu'au moment où le résultat de l'appel d'offre sera connu.

De même, les réserves exprimées à propos du financement des travaux des Grands Projets du Sud-Ouest permettant la prolongation de la LGV vers Toulouse et l'Espagne, semblent à ce stade tout à fait justifiées : les équilibres et volumes financiers ne pourront, en effet, être concrètement approchés qu'en fin d'année, une fois déterminé le tracé approximatif (fuseau de 1.000 mètres). En outre, fin 2009, beaucoup d'interrogations pourront être levées, comme la desserte des territoires (gares TGV...).

La prochaine étape de la réalisation de la LGV Sud Europe Atlantique, outil d'aménagement et de développement durables du Sud-Ouest de la France, est toute entière suspendue à l'autorisation de l'État de lancer la mise en compétition des concessionnaires pour la LGV Bordeaux – Tours.

Nous vous demandons donc de procéder au plus tôt à ce lancement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

*Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine
Alain Juppé, maire de Bordeaux »*

Contacts presse :

Région Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 et presse@aquitaine.fr

Mairie de Bordeaux : Maryvonne Fruauff 05 56 10 20 46 et m.fruauff@mairie-bordeaux.fr